

NOUVEL HAY MAGAZINE

SANS FRONTIÈRES

Aïe : mal aux dents, n'allez pas chez n'importe qui



Le fondateur des centres dentaires low cost Dentexia a été mis en examen, dans l'enquête judiciaire ouverte en 2016 sur plaintes de patients disant être mal soignés ou abandonnés en cours de traitement .

Pascal Steichen, en détention provisoire, est soupçonné de "pratique commerciale trompeuse", "tromperie aggravée", "fraude fiscale" et "escroquerie en bande organisée". Son épouse et le trésorier de Dentexia ont aussi été mis en examen dans le cadre de cette enquête menée depuis juillet 2016 par des juges d'instruction à Paris, avec 1.553 plaintes de patients.

sources : AFP et judiciaire